



# LA CFDT AVEC LES CADRES

## **BENEFICIEZ DES SERVICES A L'ADHERENT**

**Une assistance juridique globale.** Vous êtes défendu individuellement en cas de conflit sur votre lieu de travail, y compris sur le plan juridique en cas de litige avec votre employeur ou en cas de licenciement. Et collectivement en matière d'augmentation de salaire, de développement des compétences, d'amélioration des conditions de travail et d'exercice de vos responsabilités, etc.

**Des conseils professionnels et une assurance responsabilité professionnelle.** La CFDT Cadres propose une aide personnelle au discernement pour faire face à un dilemme de responsabilité. Après un contact, Nous proposons une rencontre avec un cadre expérimenté qui accompagnera la démarche de discernement. D'autres expertises, notamment techniques ou juridiques, peuvent également être mobilisées.

**Des abonnements :** revue Cadres trimestrielle, magazine CFDT mensuel, presse professionnelle.

## **REJOIGNEZ UNE COMMUNAUTÉ DE PLUS DE 80 000 CADRES**

Entrez en dialogue avec les cadres adhérents de votre entreprise ou de votre administration.

Développez des relations avec des professionnels du même métier.

Développez un réseau avec nos élus et nos délégués, dans l'entreprise, votre branche professionnelle, votre administration.

## **DEFENDEZ LA DIMENSION SOCIÉTALE DE VOTRE ACTIVITE**

Créer des réponses durables à des questions individuelles : management, organisation du travail, compétences...

Se positionner comme un manager ou expert "responsable" face à son équipe, aux dirigeants de l'entreprise, face à la hiérarchie...

Réfléchir au sens de son travail et à la responsabilité sociale.

**47 avenue Simon-Bolivar 75950 Paris Cedex 19**  
**+33 (0)1 56 41 55 00 [contact@cadres.cfdt.fr](mailto:contact@cadres.cfdt.fr) [www.cadresCFDT.fr](http://www.cadresCFDT.fr)**